



LETTRE OUVERTE À L'ATTENTION DU MAIRE DE BEGUR ET DU CONSEILLER DU TERRITOIRE ET DURABILITÉ DE LA "GENERALITAT DE CATALUÑA"

Begur, le 29 Mars 2019

Monsieur Loureiro (Maire de Begur),

Monsieur Calvet (Conseiller du Territoire et durabilité de la "Generalitat de Catalunya"),

Vous et nous n'aurions pas dû nous rencontrer dans de pareilles circonstances. Mais ce sont les faits et vous n'imaginez pas à quel point nous le regrettons. La cause en est votre posture complice dans la destruction du territoire, un territoire que vous assurez aimer, alors que les faits démontrent le contraire. Comme la calomnie est plus injuste que le mensonge, nous souhaitons prouver ce que nous disons dans cette lettre ouverte, et vous invitons à nous lire ainsi que tous ceux qui nous accorderont leur intérêt.

En premier lieu, nous souhaitons souligner que la déplorable augmentation de la construction prédatrice de la Costa Brava ces trois dernières années est aisément vérifiable. Pendant ce laps de temps, l'activité immobilière s'est accrue de façon exponentielle, particulièrement à Begur, avec la présentation de projets de gestion urbaine transformant des sols de grande valeur écologique et paysagère et, par la suite, avec des demandes de permis de construire par de promoteurs immobiliers, dont de nombreux sont financés par des fonds d'investissement étrangers. Aucune de ces interventions immobilières n'a pour finalité la satisfaction, directe ou indirecte, d'un intérêt public commun. Elles débouchent toutes, exclusivement, vers la satisfaction des intérêts de quelques-uns, qui pour leur majorité, après avoir construit sur de grandes superficies de sol vierge, repartiront sans prendre conscience des conséquences environnementales et sociales de leur chantiers.

En second lieu, nous souhaiterions souligner que la croissance exponentielle de l'occupation immobilière a été accompagnée d'une activité immobilière tant par les Mairies (particulièrement celle de Begur), que par la commission territoriale d'Urbanisme de Gérone, toutes deux administrations publiques qu'ils ont pour mandat légal de veiller à une urbanisation durable et viable, sans exception. Sans votre inexcusable coopération, notre territoire ne serait aujourd'hui pas menacé et notre organisation ne vous écrirait pas cette lettre.

En effet, la Mairie de Begur a eu pendant cette législature une fertile activité urbaine qui a permis aux promoteurs de consolider leurs ambitions immobilières illégales - car insoutenables- sur les sols les plus controversés. Ces sols sont tous situés dans des pentes supérieures au 20%, où la loi interdit de construire, indépendamment de leur classification urbaine. Par ses agissements, la Mairie de Begur a renforcé la position indéfendable de ces promoteurs. Elle a affaibli et compliqué la protection primordiale des sols menacés.



Ainsi, par rapport à la carrière de “s’Antiga”, l’Assemblée du Gouvernement de Begur a définitivement approuvé le 20 Février 2018 le Projet de re zonage pour transformer la carrière NON réhabilitée en complexe immobilier. Le projet sur cette carrière se situe dans la bande des 500 mètres du domaine public maritime et se superpose avec des espaces catalogués comme de protection spéciale : Réseau Natura 2000 et PEIN “Muntanyes de Begur”. Ce projet est mené par l’alliance d’un promoteur connu, d’un constructeur de la zone (fils d’un ex-maire de Begur) et d’un fond d’investissement étranger. Pour obtenir les permis nécessaires, la Mairie a dû requalifier les terrains et, simultanément, faire les démarches nécessaires afin de modifier le POUM (Plan de classement urbain municipal) pour autoriser un accès routier que ce secteur ne possédait pas et sans lequel ni le projet de re zonage, ni celui d’urbanisation n’auraient été approuvés, car la Loi d’Urbanisme ne le permet pas. La Commission d’Urbanisme de Gérone a approuvé cette modification, sans même envisager qu’elle légitimait le retard pris dans la réhabilitation de la carrière sous le cadre de : grande valeur paysagère et environnementale, augmentant ainsi la valeur vénale de ce sol pour le bénéfice exclusif de son propriétaire, et facilitant ainsi la conversion de cet espace en un sol urbanisable dans un intérêt lucratif.

En date du 6 Mars 2018, la Mairie a octroyé des permis de construire dans la carrière de s’Antiga, alors qu’on ne pouvait pas les accorder, car à cette époque le Projet d’Urbanisation n’était pas encore approuvé. La Mairie les a finalement approuvés le 10 décembre 2018. Il est bon de souligner que cette autorisation a été octroyée quelques jours à peine après que le Département du Territoire et du développement durable de la Generalitat ait annoncé aux Maires, le 16 Novembre 2018, le moratoire imminent de la première ligne de la Costa Brava. L’imminent moratoire a accéléré les démarches de la Mairie de Begur pour urbaniser cette zone et possiblement d’autres zones de cette municipalité.

En ce qui concerne la crique d’Aiguafreda, l’activité d’urbanisation de la Mairie de Begur a été intense, lors de la dernière législature et depuis le début du mandat. Tout cela a permis à la famille propriétaire de la majorité des terrains, de consolider ses projets financiers. C’est ainsi que pendant le mois de Janvier 2016, la Mairie a commencé à aplanir son terrain, en approuvant un projet de la modification du POUM qui prévoit de compartimenter en plusieurs sous-polygones, le seul polygone d’intervention P-14 d’Aiguafreda dans lequel il est prévu de construire plus de 250 propriétés. Cette compartimentation est la condition nécessaire pour l’édification, car sans elle, il serait en pratique impossible de construire quoi que ce soit faute d’accord des propriétaires dans un si grand domaine.

La Commission d’Urbanisme a donné un avis favorable à cette Modification le 25 Juillet 2016, et le 29 Mai 2018, la Séance Plénière de la Mairie l’a initialement approuvée. Ces deux administrations collaborent main dans la main, encourageant activement l’intégration dans le territoire d’un modèle de classement pré-constitutionnel, vulgairement insoutenable et interdit par notre modèle de classement depuis l’an 2002. Elles coopèrent pour le consolider aujourd’hui à Begur, plus de 60 ans plus tard, contre la Loi et le sens commun.

Quant à la promotion « Jardins de Sa Riera Living », la Mairie, continuant dans sa dynamique d’intervention urbaine de cette législature, a également coopéré activement avec le fond d’investissement immobilier étranger qui la promeut et qui s’acharne à construire 52



habitations dans des terrains avec une pente bien supérieure au 20% et qui possèdent une importante valeur paysagère, sociale et environnementale. Nous souhaitons mettre l'accent sur le fait que selon l'hebdomadaire « El Triangle », l'entreprise Suisse qui promeut « Los Jardines de Sa Riera » est basée à Andorre et pourrait avoir un lien avec le cas du 3% (Cas du 3% : Affaire de corruption liée au parti Convergencia (CiU) qui aurait encaissé illégalement et pendant des années une commission de 3% en échange de l'octroi de marchés publics à différentes entreprises espagnoles).

Ces aspects n'ont pas empêché l'Assemblée du Gouvernement de la Mairie d'approuver le 20 Février 2018 le Projet d'urbanisation des terrains et d'octroyer seulement 12 jours plus tard le permis de construire de ce complexe immobilier durablement insoutenable et éthiquement condamnable.

Mais ce ne sont pas les seuls projets urbains insoutenables qui mettent en danger le futur de notre municipalité. Les petites criques de Sa Riera, Sa Tuna, Aiguablava et Fornells (toutes classifiées comme sol urbain), ont vécu dans les dernières décennies une croissance constante des résidences secondaires, modifiant de façon critique l'environnement naturel d'un paysage si caractéristique de la zone. Cette modification critique se poursuit car pourraient se développer jusqu'à 6 nouveaux hôtels et plus de 1000 résidences dans cette petite municipalité de la Costa Brava.

Les faits exposés dans cette lettre ouverte sont facilement vérifiables. Si l'on ne met pas un frein à la menace réelle de la spéculation immobilière, nous souffrirons de la perte irréversible d'hectares de sol côtier d'une valeur paysagère et environnementale inestimable. Ces espaces sont depuis plus d'un siècle les éloquentes représentants de notre culture qu'ils ont diffusée et protégée. Des milliers d'heures ont été dédiées à les contempler pour les relier, les encadrer, y danser et ont inspiré des chefs d'œuvre. Ces paysages et les chefs d'œuvre qui emportent notre admiration sont aujourd'hui en partie inaccessibles dans notre patrimoine et, pour beaucoup d'entre nous, à notre propre vie. Josep Pla, Carmen Amaya, Ernst Descals ou Joan Vinyol ont marqué l'Histoire comme défenseurs de cette côte et de ce territoire. L'Histoire qu'ils ont écrite est la nôtre, comme la vôtre. Personne n'a le droit de la détruire pour son bénéfice personnel, que ce soit en agissant directement ou simplement en collaborant indirectement.

Finalement, nous souhaitons souligner le mensonge des paroles. Cela se prouve quand les actions sont en opposition avec ce qui a été dit. Monsieur Loureiro, la question que vous avez formulée le mois de février dernier au Casino de Begur fait encore écho, dans une allocution télévisée dans laquelle vous nous avez interpellé sur la façon d'arrêter cette avalanche de la construction à Begur. La réponse est évidente : Ne pas approuver dans une seule législature (la votre) plus de 4 Projets d'Urbanisation et de re zonage qui sous-tendent des modèles de planification urbaine insoutenables, ni promouvoir jusqu'à 2 modifications de planification générale qui vont formellement contre la Loi. Mais le mensonge se révèle lorsqu'on affirme le contraire de ce que la réalité démontre.

Monsieur Calvet, on ne peut pas affirmer que l'on ne peut arrêter les projets en cours parce que ce n'est pas la compétence de la Generalitat. Vous savez, mieux que personne, que la Generalitat, utilisant ses prérogatives urbaines légales, a bloqué des projets de construction



autorisés par des permis municipaux : il n'y a pas si longtemps, tant dans le noyau de Pedra, dans la municipalité de Bellver de Cerdanya, que dans le domaine de Torre Negra à Sant Cugat. Devant ces soupçons d'autorisation de permis illégaux (parce qu'elles préservent l'édification en pentes supérieures au 20% et implantent des modèles de classement clairement NON soutenables) n'importe quelle personne, et plus encore la Generalitat de Catalunya, peut parfaitement solliciter sa révision d'office, parce que la Loi de procédure administrative le préserve et parce que la loi d'urbanisme l'exige.

Messieurs Calvet et Loureiro, chacun décide comment il souhaite être jugé par l'Histoire. Nombreux de ceux qui ont contribué à faire de cette partie de la Costa Brava un chef d'œuvre on bien choisi. A l'inverse, d'autres, comme Manuel Fraga Iribarne, le 5 Juillet 1969 (pendent le régime du dictateur Franco), quand il inaugura la Délégation Provinciale d'Information et Tourisme de Girona ont défendu le même modèle de tourisme que défendent aujourd'hui la Mairie de Begur et la Generalitat de Catalunya : Promouvoir l'exploitation de la Costa Brava en se basant sur la recherche des investissements immobiliers étrangers, pour dynamiser de l'activité touristique et économique dépassant les limites des écosystèmes et la capacité de du territoire, et sans prévoir aucune mesure de restriction aux abus que le modèle provoque.

Ce modèle c'est celui que Manuel Fraga défendait en disant:

*« Je souhaiterais consigner que **le tourisme est une activité jeune née parallèlement aux nécessités de l'État, afin d'aborder ce qui implique l'évolution et les changements sociaux** de cette époque dans laquelle nous vivons, où le travail en équipe cherche la tentative de cette finalité **qui se réussit en travaillant vers l'extérieur, cherchant et captant dans l'extérieur les besoins** et formes de cohabitation, qui permettent après réaliser des études pour chercher des solutions adaptées. Si cela est toujours nécessaire, **il faut le mettre en avant principalement dans la province de Gérone, qui réunit en soit, le meilleur ensemble touristique de cette privilégiée Costa Brava** »*

Monsieur Calvet, Monsieur Loureiro, nous souhaitons aujourd'hui vous recommander de lire « Les 5 histoires de la Mer » de Josep Plà, les Poèmes « Tot ès ara i res » de Joan Vinyoli, de contempler les peintures des paysages de Begur d'Ernest Descals et d'admirer dans le film « Los Tarantos » la force de la danse Flamenco que « Mas Pinc » inspira à Carmen Amaya. Ceci devrait vous inspirer à décider si vous voulez dans l'Histoire se souviennent de vous comme ceux qui coopèrent à détruire cette identité et cette source d'inspiration.

Salutations,



Plataforma SOS Aiguafreda – Salvem la Costa de Begur

Web: www.salvemaignuafreda.com

Redes sociales: [@SOSAiguafreda](https://www.instagram.com/SOSAiguafreda)